



HAL
open science

Repenser “ la fracture numérique ” autour des arts et de l’accueil de personnes sans-abri : l’exemple du Vox Lab Auteurs

Irène Labbé-Lavigne, Julien Deseigne, Alain Mille

► To cite this version:

Irène Labbé-Lavigne, Julien Deseigne, Alain Mille. Repenser “ la fracture numérique ” autour des arts et de l’accueil de personnes sans-abri : l’exemple du Vox Lab Auteurs. *FractureS : Publics vulnérables et numérique: entre fractures, inclusions et innovations*, Jun 2021, Bordeaux, France. hal-03256110

HAL Id: hal-03256110

<https://hal.science/hal-03256110>

Submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Repenser « la fracture numérique »

autour des arts et de l'accueil de personnes sans-abri : l'exemple du Vox Lab

Auteurs :

I. Labbé-Lavigne

J. Deseigne 3,4,

A. Mille 4,5

1. Boutique des Sciences, Université de Lyon

2. Université Jean Moulin Lyon 3

3. Association Démostalie

4. Association Coexistence

5. LIRIS CNRS 5205, Université Claude Bernard Lyon 1

Mots clés : Fracture, numérique, inclusion, technique, accessibilité, adaptation, appropriation

Résumé : Comment lutter contre la précarité ? Cet article interroge l'intérêt et le rôle d'une approche par les techniques en partant de l'exemple du projet VoxLab, qui est un dispositif expérimental d'insertion de personnes sans-abri par les pratiques artistiques et numériques. L'actualité des problématiques d'inclusion et de participation est envisagée comme le symptôme d'une crise sociale et politique. La mobilité généralisée caractéristique du monde contemporain remet en cause les fondements de nos protections sociale majoritairement fondées sur le statut du travailleur. En cela, elle remet en cause la promesse de sécurité indispensable à l'indépendance des citoyens, telle que pensée dans le paradigme politique moderne, et à la construction partagée d'un monde commun. Il semble alors que le modèle de la société d'individus poussé à son paroxysme constitue autant une promesse de libération individuelle qu'une menace d'atomisation sociale. Pour pallier ce problème, l'usage des TIC, devait être un moyen de coordination sociale efficace, qui devait donner à tous la possibilité d'accéder à des formes de vies valorisées sur le plan social et économique. Pourtant, les TIC n'ont fait qu'accroître les inégalités. L'usage du numérique reste une nécessité, parce qu'il a transformé et imprégné en profondeur notre monde. Pour penser les moyens d'une véritable inclusivité, le modèle fréquemment utilisé de la « fracture numérique » échoue à donner une représentation efficace des mécanismes d'exclusion. Les exclus du numérique ne sont pas étrangers au « monde technique » partagé par leurs contemporains mais des produits pathologiques du rapport que nous entretenons avec la technique. La technique n'est pas que le support matériel utilitaire de notre existence mais ce qui permet la création d'un rapport médiatisé à l'autre, à un extérieur, et par là même, l'émergence d'un monde partagé. Or, l'obsolescence structurelle du numérique ne permet aucune appropriation psychosociale des supports techniques de notre faire-monde. Elle prescrit l'adaptation à des supports standardisés. Si l'inclusion semble requérir une attention spécifique aux particularités individuelles, le numérique actuel ne répond pas à ces problématiques, puisqu'il ne soutient aucune forme d'individuation mais induit un contrôle biopolitique normalisant les vies est les corps. Ainsi, la question de l'inclusion numérique ne peut se

penser uniquement en termes d'accessibilité numérique pour les personnes exclues. Leurs situations difficiles permettent d'engager un rapport critique global au numérique. Elles nous invitent à reposer la question de l'investissement individuel et collectif des techniques qui permettrait de dépasser une situation de crise généralisée dont l'exclusion des personnes vulnérables ne présente que la partie émergée de l'iceberg. En finir avec les inégalités numériques ne suppose pas d'en finir avec le numérique mais plutôt de transformer notre rapport à celui-ci. Cela implique de développer des technologies collaboratives et ouvertes, tout en conservant la possibilité d'un recul critique sur ces approches. Ces « solutions » restent largement prospectives, et font l'objet de multiples expérimentations sociales. VoxLab se veut être l'une d'elles. En développant une approche originale centrée sur l'appropriation des techniques, l'initiative entend s'adresser aux dimensions matérielle, sociale et mentale de la grande pauvreté.

VoxLab est un dispositif expérimental lyonnais d'insertion de personnes sans-abri par les pratiques artistiques et numériques. L'idée est de rendre sensible la voix de ceux que l'on appelle souvent les « sans voix », en l'incarnant par la création de sculptures interactives imprimées en 3D. Il s'agit de co-construire avec les parties prenantes des objets symboliques, des médiateurs d'une activité artistique porteuse d'un processus de reconnaissance de soi et des autres. Le dispositif s'adresse à toutes les dimensions de la précarité, qui loin de se limiter à sa dimension financière, est toujours matérielle, sociale et mentale. L'expérience de la misère est celle d'une spirale négative qui plonge les individus dans une situation dans laquelle l'isolement se renforce et la dignité s'érode (Bray et al., 2019), au point de rendre la vie invivable (Stiegler, 2010). Cette misère sociale¹ est toujours aussi une misère esthétique (Duhem & Rabin, 2018), puisqu'elle est caractérisée par la perte de la sensibilité qui est pourtant le « premier unificateur des groupes humains », en ce qu'elle « est-ce nous lie dans un monde commun, ce qui donne une forme partageable à ce qui nous excède » (Stiegler, 2010). Partant de l'expérience VoxLab, nous voudrions interroger ici l'intérêt et le rôle d'une approche par les techniques dans l'inclusion des personnes vivant la misère.

L'inclusion comme « progrès » ?

Avant de savoir « comment » résoudre ces situations d'exclusion, il semble nécessaire de poser la question du « pourquoi », souvent négligée. Les problématiques de participation et d'inclusion citoyenne occupent aujourd'hui une place prépondérante au rang de nos préoccupations sociales et trouvent un écho conséquent dans le monde académique. Nombre de travaux universitaires s'attachent ainsi à déployer des pistes pour répondre au besoin d'une société ouverte², encore à construire³. Pour autant, pourquoi les questions relatives à l'inclusion et la participation se posent-elles avec une acuité particulière en ce début de siècle ?

Une première réponse se situe sur le plan moral. L'homme n'est pas un simple organisme physiologique, il a prolongé ses organes par des outils et « ne voit dans son corps que le moyen de tous les moyens d'action possibles ». Puisque c'est « au-delà du corps qu'il faut regarder pour apprécier ce qui est normal ou pathologique pour ce corps même » (Stiegler, 2010), l'exclusion est intolérable et injustifiable, d'autant plus qu'elle prive arbitrairement les individus de la capacité de mener une vie bonne. Comme le résume Stiegler (2010) « du moment que l'humanité a élargi techniquement ses moyens de locomotion, c'est se sentir anormal que de se savoir interdites certaines activités devenues pour l'espèce humaine à la fois un besoin et un idéal ».

Il serait également tentant de souscrire à une vision téléologique, liée à cette conception morale, en postulant que ces interrogations sont une étape vers la construction d'une société plus tolérante et égalitaire. Elles seraient le signe de notre bonne marche vers un « progrès » moral et social. Cependant, cette conception est mise à mal lorsque l'on élargit la problématique de l'inclusion

¹ Celle-là même que qu'explorait Bourdieu dans l'ouvrage collectif *Misère du monde*. Cette souffrance sociale n'est pas nécessairement celle de la « misère de condition » liée à l'insuffisance de ressources matérielles, mais une « misère de position » qui si elle la recoupe en partie, ne s'y limite pas. Elle désigne la difficulté à laquelle les aspirations au choix au et au bonheur se heurtent.

² On peut ici entendre l'adjectif « ouverte » à la fois comme synonyme « d'inclusive », mais aussi au sens donné par F. Hayek et K. Popper chez qui le terme « société ouverte » est synonyme de société libérale organisée par un *free market*. Comme nous le verrons plus loin dans l'article, l'inclusivité est une condition de la viabilité d'une telle société, qui, en privant totalement des individus à la participation symbolique au monde, risquerait de s'effondrer sur elle-même. La société d'individus ne serait plus alors qu'un agrégat d'individus atomisés.

³ On peut prendre pour exemple l'effervescence de toutes les réflexions autour de la notion d'*empowerment* depuis les années 1970. Pour aller plus loin voir : « " Empowerment " : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », Anne-Emmanuèle Calvès, *Revue Tiers Monde*, 2009/4, pp.735-749.

numérique au-delà du champ du handicap⁴. La vulnérabilité croissante des plus défavorisés semble, au contraire, plus que jamais remettre en question la possibilité de former une société de semblables (Castel, 2003). Depuis 2012, le nombre de personnes sans-abris a doublé pour atteindre actuellement le chiffre de 300 000 (Fondation Abbé Pierre, 2020). Notre hypothèse est la suivante : si la question de l'inclusion se pose avec une telle acuité, c'est qu'elle est le symptôme d'un moment de crise et le révélateur d'une tension interne à nos modèles politiques et sociaux.

L'inclusion, révélateur d'une crise sociale et politique

Comme le propose Castel (2003), il est possible de considérer la société moderne comme une société d'individus, dans laquelle l'individu est l'unité politique de base, reconnue pour elle-même dans sa sphère privée et en dehors de son inscription dans un collectif. Le rôle de l'État dans le pacte social devient alors celui de protéger la liberté des individus. Pour cela, l'individu doit être libéré de la peur et l'État doit fournir les garanties d'une protection civile et sociale suffisante pour que « les individus disposent, de droit, des conditions minimales de leur indépendance », c'est-à-dire des « ressources nécessaires pour entretenir des relations d'interdépendance (et pas seulement de dépendance) avec tous »(Castel, 2003). L'actualité des problématiques liées à l'inclusion pourrait alors être interprétée non pas comme le signe d'un progrès, mais comme l'indice d'une remise en question de la possibilité même de faire société.

Parallèlement à la construction de cet État-garant de la sécurité, à partir des années 1970, la reprise politique des exigences de liberté individuelle portées par les revendications de mai 68 marque une étape significative de la dissolution de toute forme d'ordre social fondé sur des appartenances collectives, qui subsistaient encore dans le cadre de la famille nucléaire ou dans le cadre de l'entreprise et des statuts liés à l'emploi (Boltanski & Chiapello, 1999). L'homme moderne s'est donc « libéré » tout en devenant un homme sans liens, sans attaches, dans un monde en perpétuelle recomposition (Bauman, 2004). Cette recomposition sociale pourrait être envisagée comme une opportunité pour les personnes en situation de handicap. Leurs revendications révèlent une aspiration légitime à devenir un sujet au sens plein du terme, c'est-à-dire, dans le paradigme moderne, à bénéficier d'une autonomie permettant à l'individu de se développer dans sa sphère privée ou tout du moins de choisir sa vie.

Cependant, cette mobilité généralisée caractéristique du monde « liquide »(Bauman, 2004) dans lequel nous vivons remet en cause le fonctionnement de nos systèmes de protections sociales. Elle entraîne une augmentation systémique des inégalités et de la misère, attendu que l'individualisation des carrières et des parcours de vie a abouti à une déstabilisation des protections sociales majoritairement fondées sur le travail (Castel, 2003). Elle remet en cause la promesse de sécurité indispensable à l'indépendance des citoyens, telle que pensée dans le paradigme moderne, et à la construction partagée d'un monde commun. Il semble alors que le modèle de la société d'individus poussé à son paroxysme constitue autant une promesse de libération individuelle qu'une menace d'atomisation sociale.

In fine, la problématique qui préside aux questions d'inclusion serait la suivante : comment (re)faire société à l'heure de la modernité liquide ? Face à cette menace d'effritement du social, comment créer les conditions d'une véritable participation à la cité ?

L'échec du numérique : la création d'une fracture

⁴ Et plus globalement au-delà des déficiences physiologiques, qui cristallisent habituellement une grande part des discussions autour de ce problème.

Un renouveau du discours anthropologique qui a accompagné la transition vers notre monde « flexible » a permis d'entretenir l'espoir d'aboutir à une meilleure justice sociale via les nouvelles technologies⁵. En faisant de la capacité à se lier une propriété naturelle de l'homme, ces récits ont postulé que la généralisation du numérique finirait d'accorder les mêmes chances à tous les individus dans la constitution d'un réseau personnel, dont dépend leur succès social et économique (Boltanski & Chiapello, 1999). Au contraire, l'usage des TIC paraît avoir participé à creuser les écarts qu'elle devait combler, en venant s'ajouter à d'autres formes d'inégalités (CNNnum, 2013). Les TIC compliquent l'accès aux formes de socialisations valorisées, qui supposent l'usage de technologies complexes. Au-delà d'un déterminisme technique naïf, qui postulait que le « progrès » technique abolirait l'injustice sociale, nous avons pu constater que le numérique tel que nous en usons aujourd'hui ne faisait que relayer et amplifier cette dynamique sociale de mobilité généralisée vectrice d'insécurité, construite avec et par ces techniques (Boltanski & Chiapello, 1999). Pour cette même raison, la maîtrise des outils numériques est souvent envisagée comme une nécessité pour s'adapter à ce monde en perpétuel changement. En effet, le numérique a transformé nos sociabilités, nos manières d'accéder aux savoirs, au divertissement, notre perception de l'espace-temps ainsi que notre rapport au travail (CNNnum, 2013). Ainsi, le numérique ne représente pas une difficulté d'accès *supplémentaire* pour les personnes vulnérables. Il participe à créer, façonner, modifier et complexifier notre environnement. Les inégalités numériques ne se surajoutent donc pas au système des inégalités, mais participent à les créer tout en les intensifiant.

La question de l'inclusion numérique est souvent comprise sur le modèle d'une « fracture numérique ». La fracture est comprise comme le décrochage d'une partie de la population, incapable de maîtriser des technologies toujours plus complexes. Une telle compréhension du problème n'est pas neutre, puisqu'elle divise le monde en superposant implicitement un « bon » et un « mauvais » côté de la fracture. Elle indique un sens, qui serait celui du « progrès » social et technique⁶. Elle oriente ainsi la réponse au « problème » du numérique, en le traduisant uniquement en termes de moyens. Une seule question subsiste alors : comment faire passer toutes les personnes exclues du « bon » côté pour reformer une société égalitaire et inclusive ?

La technique, constitutive de notre humanité

En formulant ainsi la problématique de l'inclusion numérique, les exclus sont considérés comme étrangers au « monde technique » partagé par leurs contemporains. Cependant, et si les exclus n'étaient pas tant des oubliés de la technique, que des produits pathologiques du rapport que nous entretenons avec celle-ci (Stiegler, 2010) ? Dans les termes de Stiegler (2010), « la technogenèse » serait une « pathogenèse », et ceci parce que notre rapport au numérique serait un rapport profondément désindividuant.

L'outil technique est ce qui permet la création d'un rapport médiatisé à l'autre, à un extérieur, et par là même, l'émergence d'un monde partagé. La technique n'est pas seulement le support utilitaire de notre existence. Le paradigme de l'objet technique est celui de l'objet transitionnel qui permet une « transindividuation », ce qui permet aux individus de se co-construire mutuellement dans leur rapport à l'autre (Stiegler, 2010). L'existence d'un individu ne se présente jamais comme un donné, c'est un processus qui se déploie dans un rapport à une extériorité (Simondon, 2005).

Le milieu technique numérique dans lequel nous baignons n'est ni un intérieur, ni un extérieur mais un milieu d'individuation comportant des objets transitionnels avec lequel nous nous construisons.

⁵ Pour les porteurs de ce discours, cette justice sociale ne passe pas forcément pas la réduction des inégalités, mais par l'égalité d'accès aux outils qui permettent de s'élever socialement et économiquement.

⁶ Ou du moins une norme positive à laquelle se conformer.

Tout milieu technique impose des « désajustements », c'est-à-dire, dans le vocabulaire de Stiegler (2010), qu'il n'est jamais parfaitement adapté aux individus. Il reste porteur d'une normativité propre, en tension avec celle de l'individu. Par exemple, une poignée de porte, semble faire signe vers certains usages normalisés et il est impossible d'en concevoir une qui pourrait s'adapter directement au besoin de tous les individus dans leur absolue diversité. Cette désadaptation n'est pas néfaste : lorsqu'elle est surmontée, elle est un signe de santé au sens de Canguilhem (Canguilhem, 2015), c'est-à-dire de la capacité de l'individu à recréer un état normal. La santé ne se définit pas par l'absence de troubles, mais par la possibilité de surmonter les états pathologiques⁷. Cette définition concerne autant les organes physiologiques que leurs prolongements techniques. Un individu ou une société saine seront capables d'instaurer une nouvelle norme, en adéquation avec leurs exigences propres, en passant pas un processus d'appropriation, par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire. En ayant prise sur son milieu⁸, l'individu accède alors à la vie symbolique qu'il partage par ce biais avec autrui. Ce partage d'un monde en commun est la condition *sine qua non* de la formation d'un collectif autour de considérations esthétiques et de la fondation d'une citoyenneté démocratique.

Le numérique comme hétéronomie généralisée

Cependant, la fluidité généralisée du monde -dont participe le numérique- induit une obsolescence structurelle des soutiens matériels de notre faire-monde. Les technologies numériques, se transforment à un rythme si rapide qu'elles ne permettent aucune appropriation psychosociale, mais seulement l'adaptation à des supports standardisés. Le « "Je" doit alors se confondre dans un "Nous" préconçu » (Stiegler, 2010), sous peine de déclassement.

Cette situation n'en reste pas moins une situation d'aliénation, et les « inclus » ne le sont en réalité pas moins que les « exclus ». Ils sont juste ceux qui auront été le plus apte à s'adapter, à subir ou encore à consommer cette technique qui « ne soutient en réalité aucune autonomie [...] mais au contraire, soumet tout à son hétéronomie » (Stiegler, 2010). Si l'inclusion semble toujours requérir une attention spécifique aux particularités individuelles, le numérique actuel ne répond pas aux problématiques d'inclusion, puisqu'il ne soutient aucune forme d'individuation mais induit un contrôle biopolitique normalisant les vies est les corps (Stiegler, 2019).

Au-delà de l'accessibilité, sortir de l'adaptation pour une véritable appropriation

Ainsi, la question de l'inclusion numérique ne peut se penser uniquement en termes d'accessibilité numérique pour les personnes exclues. Leurs situations difficiles permettent d'engager un rapport critique global au numérique. Elles nous invitent à reposer la question de l'investissement individuel et collectif des techniques qui permettrait de dépasser une situation de crise généralisée dont l'exclusion des personnes vulnérables ne présente que la partie émergée de l'iceberg. La « fracture numérique » ne se soignera pas par plus de numérique ni par un « raccrochage » des personnes exclues, mais par un dépassement des termes qu'elle pose.

En finir avec les inégalités numériques ne suppose pas d'en finir avec le numérique mais plutôt de transformer notre rapport à celui-ci. Cela implique de développer des technologies collaboratives et ouvertes, inspirées de la philosophie de l'*open-source* et des *creative commons* par exemple, en

⁷ Pour prendre un exemple médical, la santé n'est pas l'absence de rhume, mais la possibilité de s'en remettre très vite.

⁸ Qui serait appelé « milieu associé » par B. Stiegler : « un milieu techno-symbolique vous est associé s'il est le médium et le vecteur de votre individuation, celle-ci n'étant possible que parce que ce milieu associe des individus. » *Ars industrialis*, <https://arsindustrialis.org/milieu>, consulté le 05/06/2021.

conservant la possibilité d'un recul critique sur ces approches. Ces « solutions » restent prospectives, et font l'objet de multiples expérimentations (Fletcher-Watson et al., 2018). VoxLab se veut être l'une d'elles. En développant une approche originale centrée sur l'appropriation des technique, l'initiative entend s'adresser à toutes les dimensions de la pauvreté. Notre analyse s'appuie sur une compréhension théorique de la démarche VoxLab, dans l'espoir de la situer et la faciliter. Il s'agira maintenant d'en explorer la pertinence au moyen d'une analyse de terrain sur le temps long.

Bibliographie

Bauman, Z. (2004). *L'amour liquide : De la fragilité du lien entre les hommes* (Le Rouergue / Chambon).

Boltanski, L., & Chiapello, È. (1999). *Le Nouvel Esprit du Capitalisme* (Gallimard Tel).

Bray, R., De Laat, M., Godinot, X., Ugarte, A., & Walker, R. (2019). *Les dimensions cachées de la pauvreté*. Éditions Quart Monde.

Calvès A.E. (2009) " Empowerment " : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, *Revue Tiers Monde*, n°200, pp. 735-749.

Canguilhem, G. (2015). *Le normal et le pathologique* (Presses universitaire de France).

Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale : Qu'est ce qu'être protégé ?* (Seuil).

CNNnum. (2013). *Citoyens d'une société numérique : Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : Pour une nouvelle politique d'inclusion*, <https://cnnumerique.fr/nos-travaux/inclusion-numerique>.

Duhem, L., & Rabin, K. (2018). *Le design écosocial, convivialités, pratiques situées, nouveaux communs* (Les presse du réel).

Fletcher-Watson, S., De Jaegher, H., van Dijk, J., Frauenberger, C., Magnée, M., & Ye, J. (2018). Diversity computing. *Interactions*, 25(5), pp. 28- 33.

Fondation Abbé Pierre. (2020). *L'état du mal-logement en France*, <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/25e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2020>.

Simondon, G. (2005). *L'individuation à la lumière des notions de formes et d'information*, (Jérôme Million)

Stiegler, Barbara. (2019). « *Il faut s'adapter* ». *Sur un nouvel impératif politique* (Gallimard).

Stiegler, Bernard. (2010). *Ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue* (Flammarion).